



Communiqué de presse d'Olivier Richefou, Président du Conseil départemental, suite à l'adresse à la Nation du Président de la République

« A partir de demain, nous allons pouvoir tourner la page du premier acte »

Olivier Richefou, Président du Conseil départemental de la Mayenne salue la reprise accélérée de l'activité sur l'ensemble du territoire national : reprise plus forte du travail, réouverture des cafés et restaurants. Cette reprise de l'économie est essentielle pour limiter l'impact de la crise économique et sociale à laquelle notre pays devra faire face.

Certes, la France a su mettre en place une gestion de crise, et notamment un plan de confinement qui a permis de sauver des vies. Nous n'avons effectivement pas à rougir de nos actions, mais un bilan est à dresser. Ce bilan doit nécessairement prendre en compte l'agilité, la souplesse et la réactivité qu'ont su mettre en œuvre les collectivités locales, au premier rang desquelles : les Départements.

Ils incarnent l'échelon le plus pertinent dans ces gestions de crise : entre les communes et les intercommunalités, et en lien avec les régions, ils peuvent de manière agile mettre en place les dispositifs nécessaires à sa population. A l'image du plan d'urgence de près de 10 millions d'€uros voté par le Département de la Mayenne en faveur du territoire.

Le Président du Conseil départemental de Mayenne tient à saluer le souhait du Président de la République de vouloir travailler conjointement avec les collectivités locales pour « bâtir de nouveaux équilibres dans les pouvoirs et les responsabilités ». Cela invite cependant à se reposer la question du rôle de proximité qu'entretiennent les Départements avec le tissu économique de leur territoire. Avec les intercommunalités, ils sont au cœur des problématiques que rencontrent au quotidien les chefs d'entreprises et les plus à même à apporter des réponses concrètes à ces derniers. La crise a démontré que la loi NOTRe ne pouvait laisser seules les Régions au front et qu'une nouvelle relation avec les Départements en matière de soutien à l'économie pouvait être trouvée.

« J'avais écrit, pendant la crise, au Président de la République lui demandant de nous donner des marges de manœuvre supplémentaires, qui serait gage de la confiance dont nous sommes responsables. Je ne peux que saluer l'écoute dont il a fait preuve à cet égard, mais j'appelle de mes vœux à un assouplissement de la loi NOTRe pour remettre les Départements au cœur du développement économique en lien avec les Régions et à la fondation d'un nouveau pacte territorial. » (Olivier Richefou).

Contact

Nathalie Moreau

Tél. : 02 43 66 53 38 - Portable : 06 88 49 33 95 - Courriel : nathalie.moreau@lamayenne.fr